

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Massy (91300)

Réponses de Matthieu Remblière, au nom de la liste « NOUS SOMMES MASSY »

— le 06/03/2020 à 19:08 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Financer à hauteur de 25 € / hab / an en exploitant au mieux les divers appels à projets (département, région, état ...). Consulter les associations à toutes les étapes des projets, l'avis unanime des mairies ayant témoigné au congrès de la FUB 2020 est qu'une politique vélo réussie se construit avec l'exigence des associations. L'agglomération CPS a déjà une charte de qualité des aménagements à améliorer en s'inspirant de celle du département de 2009 qui reste une référence.

Un plan de déplacement municipal sera co-construit avec les usagers et des associations, concernant tous les modes de déplacements alternatifs à la voiture seule. Objectif : faire de Massy une ville qui favorise les mobilités actives et les transports collectifs pour les courts déplacements et les déplacements domicile/travail, et où l'on peut se déplacer confortablement, rapidement et en sécurité. Un Conseil de la mobilité, se tenant régulièrement avec les associations, les services, les élus et des usagers, assurera le suivi des actions définies dans le Plan de déplacement municipal, et trouvera des solutions rapides aux difficultés signalées à travers notamment une application dédiée.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

La CPS semble être un bon échelon pour établir un schéma de circulations douces cohérent, continu, sans coupures. En plus d'un responsable vélo et d'un comité vélo communal, mettre en place la même chose au niveau de l'agglomération.

Le comité vélo inclurait des représentants des associations, du monde éducatif et culturel, des commerçants, des entreprises, des services techniques, des élus ...

Au sein de la municipalité, il y aura un Adjoint aux mobilités et à l'Aménagement. Sous sa responsabilité, une mission mobilité durable sera créée : à l'interface des différents acteurs de la mobilité (entreprises, associations locales, usagers, établissements scolaires, collectivités locales, AOM), elle veillera à agir sur l'offre de transports alternatifs à la voiture seule par la mise en place du plan de déplacement, et sur la demande en accompagnant les entreprises, les administrations et les établissements scolaires à la mise en place de leurs propres plans de déplacement, tout en encourageant la création de services adaptés (réparation vélo, prêts...). En tant que ville principale de la CPS, nous proposerons la création d'un poste de chargé de mission 100% dédié au vélo : suivi des aménagements, suivi de PDE/PDEI, force de proposition et d'écoute...

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Former associations, techniciens de la mairie, de l'aménageur PSA, de l'agglo, de l'EPAPS, et élus (en 2019 la conférence du Cerema à #ParlondVeloMassy2020 a eu un franc succès.

Les encourager à se déplacer à vélo.

Aujourd'hui beaucoup d'aménagements cyclables sont réalisés par PSA Paris Sud Aménagement sans réelle concertation et sans volonté nette de donner plus de place au vélo. Cette volonté doit être politique et le fait des élus, pas des aménageurs

Oui, nous sommes en accord avec votre réflexion : une déconnexion s'est opérée entre la volonté politique et la société d'aménagement, et c'est une attente très forte désormais des habitants que la ville reprenne en main la maîtrise de son aménagement après les abus en termes de constructions rapides, massives et sans prise en compte de la nature en ville et des mobilités. Le cycle de conférences initié sur le vélo sur le territoire de Massy est une vraie chance pour structurer un écosystème vélo et restera soutenu par la municipalité.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Le collectif vélo Ile de France appelle à la construction d'un Réseau Express Régional Vélo (RER V) constitué d'un maillage d'aménagements cyclables de qualité, efficaces et continus pour toute l'Ile-de-France : <https://rerv.fr/>. Ce réseau passe par Massy il est important de le réaliser.

Massy est aussi traversée par 2 branches de la Véloscénie mais les touristes à vélo s'y perdent et fuient cette zone.

Nous y avons beaucoup travaillé : notre territoire est à la fois émetteur de déplacements cyclistes, mais aussi traversés par des cyclistes du quotidien pour rejoindre leur travail. Il faut se montrer à la hauteur de ce mode de transport alternatif : oui nous appuierons avec l'ensemble des collectivités locales concernées la création d'une voie express vélo entre Massy et Paris par un réaménagement de la coulée verte, et dans le même temps nous rendrons l'axe de traversée Nord-Sud sans rupture et sécuritaire entre Palaiseau et Antony. Il en est de même sur un axe Est-Ouest central entre Chilly et Igny qui doit être traité de façon qualitative. Un effort sera porté pour désenclaver certains quartiers en vélo, tel que Massy Opéra.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Ces axes sont pour la plupart déjà bien identifiés par les schémas de circulations douces du département 2003-2015 (Massy est desservie par plusieurs itinéraires départementaux ID32, ID17, ID18, ID20...) de l'agglomération 2011-2014 et 2018, de la ville, par les véloroutes et par le RERV mais la plupart n'ont jamais vu le jour, c'est à faire.

De plus, la réalisation est en-dessous des exigences pour augmenter la part modale du vélo et on voit des axes départementaux auparavant piste cyclable transformés en "voie verte" sur trottoir, trop étroite pour être partagée avec les piétons.

Augmenter le niveau d'exigence de qualité des réalisations : pas de "voies partagées vélo piéton" (exemple récent quartier de la Bonde Massy Europe), pas de pistes inconfortables (exemple récent D920 Massy Antony), pas de bandes cyclables trop étroites sans zone anti-emporiage (Avenue de Paris)...etc

Il faut également un cheminement confortable, sans obstacle, direct et lisible pour les piétons et les PMR. Ainsi, entre autres avantages, quand un aménagement cyclable longe un cheminement piéton les piétons et PMR peuvent circuler sur l'espace qui leur est dédié sans devoir pour plus de confort empiéter sur l'espace vélo, évitant des conflits désagréables pour tous.

Nous partageons cette exigence de qualité et de confort des aménagements cyclables, qui sont des vecteurs au changement d'habitudes en faveur du vélo

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Jalonner correctement les grands axes inter-communaux, départementaux et nationaux. En local, communiquer sur les axes à privilégier pour rejoindre les écoles, les commerces, les lieux culturels...

Oui, et nous accompagnerons cet effort par la création d'une carte, physique et en ligne, qui sera régulièrement actualisée.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines En finir avec les aménagements qui s'arrêtent en limite de commune.

C'est une évidence

Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur Penser modes actifs avant de penser fluidité du trafic automobile : par exemple à Atlantis 50.000 voyageurs par jour aux gares RER, TGV, bus qui continuent à pied (et à vélo s'il y avait plus de stationnement sécurisé et un meilleur réseau cyclable) et pourtant la ville envisage une 2x2 voies pour les 6.000 voitures (environ 6500 personnes transportées) !

Les nouveaux quartiers comme Atlantis sont faits de résidences occupant un vaste espace privé clôturé sans cheminement public, les piétons - et les vélos - n'ont d'autre choix que de suivre les mêmes itinéraires que les voitures ce qui est pénalisant et inconfortable (allongement du trajet, bruit, pollution, danger). Proposer des quartiers ouverts.

Malheureusement il sera difficile de revoir l'aménagement problématique du quartier Atlantis et les nombreuses erreurs frustrantes pour des aménagements récents. Nous verrons si l'aménagement prévu à la gare côté Atlantis est conforme aux exigences des déplacements alternatifs, dont le vélo, et nous nous réservons le droit d'y apporter des modifications.

Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. MDB propose une carte sur son site, relayé par l'Institut Paris Région https://geoweb.iau-idf.fr/webapps/app/cartoviz3D_MDB/ (Exemple le carrefour des 4 fourchettes) à consulter et prendre en compte.

Voir aussi la carte des points noirs et des tronçons à aménager relevés par les contributeurs aux baromètres 2017 et 2019 de la FUB.

Les piétons aussi sont mis en danger par les coupures urbaines : rétablir le trottoir supprimé sous le pont du RER en bas de l'avenue de Paris, ouvrir l'ancienne passerelle de Massy-Palaiseau 24/24 (et l'autoriser aux vélos)

Action n°10 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Suivre de près les signalements Vigilo et les résoudre : <https://app.vigilo.city/> Paris-Saclay

Le soin apporté au réseau cyclable doit être le même que celui apporté au réseau routier, c'est une évidence, mais ce n'est absolument pas le cas pour le moment. Il y a un temps trop long entre le signalement et le nettoyage. Oui nous utiliserons l'application Vigilo, et nous la ferons connaître.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. Créer des zones à faible circulation dans certaines rues (par exemple voie sans issue sauf vélo piéton, ainsi seuls les riverains y circulent en voiture à vitesse réduite ; une simple jardinière au milieu de la rue peut suffire) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Le Plan de déplacement municipal devra tenir compte de cette exigence oui.

Action n°12 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Oui sur le réseau local

Action n°13 : je m'engage

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Exemples hors Massy mais concernant les élus communautaires : ring des Ulis, de Mondétour, de Corbeville, Christ de Saclay... autant d'exemples encourageant l'automobile et empêchant radicalement les déplacements à vélo ou à pied. A Massy abandonner la création de 2x2 voies en ville.

Oui, cela prolonge les valeurs que nous portons concernant la ville durable à laquelle nous aspirons. Nous sommes profondément scandalisés de l'aménagement de l'Avenue de Paris par exemple. Nous souhaitons réduire la place de la voiture en ville, c'est très clair.

Action n°14 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Les nouvelles 2x2 voies en ville sont un obstacle aux déplacements à pied et dans une moindre mesure à vélo.

Même remarque. Nous lancerons ainsi très rapidement une étude sur le réaménagement de l'Avenue des Martyrs de Soweto ou l'Avenue du Président Allende dans ce sens, et nous reverrons le projet envisagé pour la D120 ainsi que la rue Migaux.

Action n°15 : je m'engage

Transformer en boulevard urbain limité à 50 km/h : le boulevard de l'Europe D120 en limitant la vitesse à 30 km/h entre la mairie et l'avenue du Maréchal Juin D 59

Au moins entre la mairie et la N188

Action n°16 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Généraliser les zones 30 et systématiser les double-sens cyclables ce qui doit s'accompagner d'actions pour avoir un effet réel (écluses avec by-pass vélo, plateaux traversants qui sécurisent aussi les piétons...)

Limiter la vitesse à 30 km/h y compris sur les axes dits structurants (cela n'augmente pas le temps de trajet mais améliore grandement la sécurité des usagers vulnérables).

Créer des zones de rencontre plus vastes, par exemple une boucle entre le marché et la poste Ferry : rue du clocher, rue Ferry, rue Gambetta, bas de la rue Péri, rue de la division Leclerc

Oui nous voulons poursuivre l'extension des zones 30 pour apaiser les mobilités

Action n°17 : je m'engage

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Le creusement du tunnel rue Léon Migaux est une opportunité à saisir pour créer un axe majeur de circulation douce entre le collège Diderot (Vieux Massy) et l'école L. de Vinci (Atlantis) en passant par le centre commercial, le parc des Tuileries, la future gare, la mosquée, l'école Rosa Parks...

Pour que ça fonctionne il est indispensable de rendre le tunnel agréable ce qui ne peut se faire qu'en l'absence de voitures.

Étudier la possibilité d'un alternat pour les bus afin de réserver un maximum d'espace aux vélos et piétons.

C'est une action que nous actons oui ! Il faut un axe parallèle à l'Avenue de Paris qui soit prioritairement dédié aux transports alternatifs, nous pensons notamment aux collégiens venant du quartier Atlantis.

Action n°18 : je suis indécis·e

Transformer en zone piétonne autour des marchés les jours de marché

Instaurer un dimanche par mois une journée sans voiture comme c'est le cas dans Paris.

Cette décision doit se faire en concertation avec de nombreux acteurs, en l'état pas d'engagement sur cette question, mais l'idée est évidemment pertinente.

Action n°19 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

sans exceptions, avec des cédez-le-passage cycliste aux feux toutes directions.

Là où c'est possible et nécessaire

Action n°20 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Occupons-nous vraiment de la sécurité des enfants : réduire les risques d'accidents et favoriser les mobilités douces pour l'accès des enfants à l'école, au collège, au lycée

Dans certains cas faciles le faire de façon pérenne, par exemple réaménager l'arrière de l'école Gambetta en rue aux enfants, les voitures n'étant autorisées que pour l'accès au gymnase en roulant au pas (à étendre rue Eugène Crétel entre Péri et Clos d'Origny)

Là où c'est possible et nécessaire, en lien avec la mise en place de Plans de mobilité scolaire dans toutes les écoles, et réalisés en concertation avec les parents et les élèves

Action n°21 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement le stationnement auto occupe une place déraisonnable en surface en ville et contraint les déplacements alternatifs.

On cite souvent l'exemple d'immeubles récents avec des parkings en sous-sol vides ou utilisés à autre chose ce qui reporte le stationnement en surface qui devient alors insuffisant (exemple Gymnase Atlantis rue Victor Basch les voitures se garent sur la bande cyclable ; cf signalements Vigilo)

Cela fera parti de la réflexion sur la création de Plan de déplacement municipal.

Action n°22 : je suis indécis·e

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Cela fera parti de la réflexion sur la création de Plan de déplacement municipal.

Action n°23 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

encourager les automobilistes à marcher 300 m

A voir comment cela est envisageable et si cela est pertinent dans la configuration qui est celle de Massy, sans doute que le quartier Opéra se prêterait à une telle action.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°24 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé gares, lieux publics, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

OUI !

Action n°25 : je m'engage

Donner plus de souplesse à l'embarquement des vélos dans le tramway. permettre l'embarquement des vélos dans le T12, dans les bus Massy-Polytechnique (la côte est dure), dans les bus départementaux (pour les longues distances)

Excellente idée, à voir au niveau de la CAP et de l'AOM

Action n°26 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo augmenter l'offre.

Un diagnostic sera fait au préalable

Action n°27 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. veiller avec soin à la qualité de leur mise en place

Action n°28 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Une expérimentation est envisagée

Action n°29 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°30 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Cette interdiction est déjà en vigueur dans le Code de la Route.

Action n°31 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Action n°32 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Action n°33 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Massy devient assez dense pour cela. Le dernier kilomètre coûte cher et pollue beaucoup.

Oui, nous envisageons d'intégrer cette action dans le réaménagement de la zone -X%

Action n°34 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Ces aides ne seront pas limitées aux vélos à assistance électrique VAE mais étendues au vélo "musculaire" ainsi qu'à l'achat de kits d'électrification.

C'est dans notre programme bien-sûr

Action n°35 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

location longue durée à l'exemple de Bordeaux

Nous voulons développer les services vélo (réparation location...), ce sera un des objectifs de la mission mobilité. Ces services pourront être inclus dans la Fabrique de l'environnement et de la citoyenneté que nous avons en projet.

Action n°36 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

toutes les associations du "système vélo".

Oui, nous soutiendrons les initiatives locales en la matière

Action n°37 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

Action pouvant être incluse dans la Fabrique de l'environnement et de la citoyenneté que nous avons en projet.

Promouvoir une culture vélo

Action n°38 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Oui

Action n°39 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Oui, nous souhaitons poursuivre l'expérimentation actuelle du "conteneur à vélo", et la généraliser. Aménager l'espace, et apprendre à se déplacer en vélo à l'école sont la formule gagnante pour instaurer une vraie Culture du vélo. A mettre en lien avec les Plans de mobilité scolaire qui nous mettrons en place en lien avec l'Education Nationale qui sera un partenaire privilégié.

Action n°40 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Favoriser et encourager les déplacements à vélo de l'ensemble de la mairie (réduire l'usage des voitures de service y compris pour l'entretien)

Cela ne sera pas bien compliqué, nombre de nos colistiers sont des velotaffeurs confirmés et amoureux du vélo !

Action n°41 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Nous envisageons oui une expérimentation

Action n°42 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Oui, nous poursuivrons ce qui se fait déjà en la matière

Action n°43 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

A mettre en lien avec les Plans de mobilité scolaire

Action n°44 : je m'engage

Accroître le soutien à les actions du "Collectif Vélo Massy" comme l'évènement "Parlons Vélo Massy" ou encore la Convergence Francilienne organisée par MDB

EVIDEMMENT !!!

Action n°45 : je m'engage

Adopter l'éco-conditionnalité pour les autorisations d'occupation de l'espace public. Améliorer l'accueil des cyclistes sur les événements :

Indiquer "comment s'y rendre à vélo ?" sur les plans d'accès (à faire aussi pour tout autre plan d'accès)

Prévoir du stationnement vélo

Prévoir des services (vestiaires,...)

Action n°46 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Appliquer le Code de la route en ce qui concerne le stationnement.

Voir dans Vigilo les catégories "incivilités récurrentes" et "véhicule ou objet gênant" pour savoir où agir en premier !.

Action n°47 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Action n°48 : je m'engage

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : les entreprises, par exemples à Massy Europe ou à Atlantis, se plaignent des accès difficiles en voiture individuelle : les encourager à réfléchir autrement, à un autre usage de la voiture (fin de l'autosolisme), au temps de travail, au lieu de travail, leur rappeler la proximité de l'offre de transports en commun, encourager l'intermodalité TC + vélo + marche, etc, et développer à Massy un système vélo qui permettra à leurs employés de venir et de se déplacer en inter-site à vélo en toute sécurité.

La mission mobilité devra accompagner les entreprises à se doter de PDE/PDEI pour inciter les employés à venir autrement qu'en voiture seule. Nous voulons ainsi agir vraiment sur la demande en transports alternatifs, d'autant que Massy est un pôle d'entreprise majeur.

Commentaires généraux

Oui nous aimons le vélo ! Oui nous agissons pour en faire un mode de déplacement ordinaire, ancré dans les déplacements quotidiens ! Et en cela, nous reprendrons en main la maîtrise de l'aménagement pour faire de Massy une ville cyclable et durable ! Nous nous doterons des outils nécessaires, nous agissons en concertation avec celles et ceux qui pratiquent le vélo.